

Commune de SILLY SUR NIED8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 6 juillet 2015 à 19h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2015-06-02**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 11
- Absents exc. 4
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
29 juin 2015**Objet****Changement de filière du
poste d'animateur
périscolaire****Date d'affichage**
7 juillet 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Domin.	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
M. MULLER J.-Marie		
Mme MARTIGNON Sonia		

Etaient excusés :

Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à M. MULLER Jean-Marie
M. MARION Julien	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
Mme PREVOT Nadège	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Changement de filière du poste d'animateur périscolaire

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe a été créé par délibération n°D2014-04-02 du 26 juin 2014 afin d'animer le service Périscolaire.

Cet emploi à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 7,15/35^{ème}, était destiné à participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas et d'entretien des locaux de la cantine, pour une durée de 10 mois renouvelables à partir du 1^{er} septembre 2014.

Il apparaît que la filière « Technique » n'est pas adaptée à ce poste qui devrait être rattaché à la filière « Animation » compte tenu de son activité.

Monsieur le maire propose donc de supprimer le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe pour le remplacer par un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe tout en conservant les mêmes échelle, échelon, indice brut et indice majoré.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. La suppression, à compter du 31 août 2015, du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 7,15/35^{ème} créé par délibération n°D2014-04-02 du 26 juin 2014.

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

2. La création d'un emploi d'**adjoint d'animation 2^{ème} classe** à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 7,15/35ème pour participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas et d'entretien des locaux de la cantine, pour une durée de 10 mois renouvelables à partir du 1^{er} septembre 2015.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C (échelle 03, échelon 02). S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

3. De modifier ainsi le tableau des emplois.
4. D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait à Silly-sur-Nied, le 6 juillet 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp features a central emblem of a seated figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE SILLY SUR NIED' and 'Moselle' at the bottom. Below the stamp, the text 'Signature et cachet' is printed.

Signature et cachet (Moselle)